



## Procès-verbal du Bureau Directeur 31 janvier 2022 (visioconférence)

---

**Présents :** AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, GALLET Bernard, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, PEAN Patrick, RIPERT Alain, STOFFER Françoise

**Participant :** CADEI Franck, RENAUD Christine, SCHUTTERS Thierry, THIEBAULT Boris, LARUE Benoit

**Excusés :** COLOMBANI Frédéric, MALFONDET Gilles

**Absent :** MOREL Carine, SINGLA Patrick

**Lors du dernier BD il n'a pas été possible de présenter le projet arbitrage aussi Thierry Schutters et Boris Thiébault sont invités à présenter celui-ci.**

La séance est ouverte sous la présidence d'Alain Ripert à 19h00.

### Inter-Comités

Des remerciements sont adressés à Christine RENAUD pour la coordination de ces compétitions ainsi qu'aux clubs les accueillant (Valence et Bourg de Péage) le 6 février 2022.

Lors de la dernière réunion, la question des repas des JAJ et de leurs accompagnateurs a été soulevée par rapport aux tours à venir, mais, par extension, sur l'ensemble des 3 tours. Plusieurs solutions ont été proposées dont celle d'une prise en charge par la ligue ; solution qui a été retenue par les comités. Habituellement, les repas sont pris en charge par la CTA ; cette saison, un tour de plus est mis en place au niveau des tours régionaux. Concernant le tour national, le comité organisateur prend habituellement en charge ces frais. Le coût est estimé à environ 1600 €.

La gestion du calcul des péréquations a été posée : Christine Renaud se charge des calculs. Valérie Corduri-Daviet et Jean-Pierre Defour fourniront les informations nécessaires à Christine Renaud (dont l'index kilométrique).

Thierry Schutters précise que certains comités n'ont fourni aucun JAJ.

⇒ Intégrer au budget de la CTA

Au niveau des IC féminines, une dernière visio aura lieu la semaine prochaine afin d'aborder le sujet des regroupements de Comités.

## Finances

La commission des finances est toujours en attente des budgets des commissions ; les décisions d'embauche éventuelle ne pourront être prises sans cette vision.

Quelques chiffres sur la marge des licences :

- 2019/2020 : 794 000 €
- 2020/2021 : 689 000 €
- 2021/2022 : 370 000 €

Soit un delta de 319 000 € sur les deux dernières saisons.

## Contrat Territorial Individualisé

A priori, l'enveloppe globale de la FFHB pourrait passer de 2M à 1,7 M d'euros. Nous devons être encore plus attentifs à la construction du projet territorial, dans la méthode, les besoins humains et financiers, tout en prenant en compte les contraintes budgétaires de la ligue.

Le contrat devra être remis à la FFHB le 19 mars 2022 et signé par toutes les parties.

## PPF Arbitrage

Le PPF Arbitrage est présenté par Boris Thiébault et Thierry Schutters.

Après échanges avec un certain d'interlocuteurs fédéraux et des autres territoires, il apparaît une grande évolution entre le pacte de développement et le Contrat Territorial Individualisé, en centrant une grande partie de ce contrat vers le PPF (développer sportivement).

La partie arbitrage est un axe important à développer ; les axes importants qui ressortent sont :

- avoir des arbitres issus d'une filière
- créer une filière de détection et sélection, en partant de l'école de l'arbitrage, afin de se diriger vers l'élite

Le public cible est les inter-comités, inter-ligues, pôles d'accessions, sections sportives et les pôles d'excellence.

L'orientation prise est d'avoir un minimum de binômes d'arbitres, régulièrement (exemple 4 binômes pour siffler les finalités inter-comités, 2 pour les inter-ligues, ..).

Certains critères restent d'actualité : nombre d'écoles d'arbitrage, nombre de JAJ détectés, féminisation de l'arbitrage.

La présentation du projet est faite : voir Annexe 1 « Proposition projet PPF ARB ».

A ce jour, nous n'avons aucune nouvelle de la CNA ; les intervenants du projet espèrent que les orientations prises seront les bonnes. La commission souffre du manque de communication concernant les orientations fédérales sur le pôle arbitrage.

Le projet est présenté saison par saison avec comme objectif sur cette 1<sup>ère</sup> saison, un travail sur les bassins de vie en collaboration avec les comités.

A ce jour, 18 paires de JAJ ont été repérés, sur lesquelles les travaux vont porter.

Des contacts sont pris avec l'université de Clermont-Ferrand afin de mettre en place, via le STAPSS, la performance arbitrage. Ces travaux avec l'université doivent être approfondis sachant qu'un premier impact financier a été identifié.

Un grand nombre de potentiels JAJ arrêtent l'arbitrage afin de privilégier leurs études ; l'option de proposer une faculté pôle arbitrage à Clermont-Ferrand (intégré à ParcoursSup) pourrait faciliter la continuité de la formation. Cette possibilité est un complément à ce qui pourrait être proposé localement. Cette proposition de Clermont-Ferrand est innovante car elle est inexistante sur le territoire national ; cette dernière est déjà filière arbitrage sur d'autres sports.

Ce potentiel de JAJ est suivi régulièrement, les week-ends sur le territoire, par le biais de 3 ressources : Liam Buy, Boris Thiébault et Laurent Reveret.

L'une des difficultés entre le PPF Sportif et le PPF arbitrage est la différence d'âge entre les 2 catégories : 2 à 3 ans, donc une différence de maturité.

La renommée de Laurent Reveret permet d'avoir une augmentation du nombre de bénévoles sur le pôle arbitrage.

Alain Ripert précise qu'il est important qu'une personne sur le PPF arbitrage territorial soit identifiée afin d'éviter un cloisonnement de notre projet.

Concernant les travaux avec l'université de Clermont-Ferrand, un point précis doit être fait : ressources humaines, coût financier, formations mises en place, afin de voir quelle convention pourrait être mise en place.

La CTA se tient à la disposition de tous pour répondre à d'autres questions.

Une réunion avec la CNA est prévue le 11 février 2022.

L'ensemble des participants remercient les acteurs de l'arbitrage pour les travaux effectués.

## Axe organisationnel et perspectives d'emploi liés à l'ITFE

- Un point de situation des activités de l'ITFE est fait par Philippe Soupirot : 3 années de mise en place et une année spécifique liée à la pandémie : voir l'Annexe 2.
- Les axes de formation restent :
  - améliorer la qualité des encadrants de la pratique du handball
  - professionnaliser les activités des clubs
  - structurer la vie associative
- Ce qui permet l'évolution sur les secteurs avec 6 métiers possibles :
  - l'arbitrage
  - la formation (être formateur de formateurs)
  - gestion de l'associatif
- Cela permet d'offrir deux titres à finalité professionnelle (en remplacement du BPJEPSS et DEJEPPS)
- L'ITFE affiche le SWOT de sa commission (**S**trengths-**W**eaknesses-**O**pportunities-**T**hreat), c'est-à-dire les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités.

Concernant l'apprentissage : une quinzaine de réussites sont affichées sur le titre 4 - d'autres doivent être repris - et 8 réussites sur le titre 5.

La nouvelle session d'apprentissage est en cours de préparation.

Concernant la partie apprentissage, le service ITFE a travaillé sur son optimisation en mettant en place deux pôles sur une partie de la formation : sur l'est et l'ouest du territoire.

Alain Ripert remercie le service quant à la palette de formations offertes, pour autant, il est important de mettre en lien les recettes et les coûts des différents process de formation.

Les formations des JAJ ont été intégrées sur le parcours modulaire. Les intervenants extérieurs peuvent être des personnes mises à disposition ou des personnes des comités.

Les ressources administratives sur la partie apprentissage et modulaire sont quasiment identiques mais la partie convocation et suivi administratif est plus importante sur la partie modulaire du fait de la maîtrise différente des outils par les stagiaires en modulaire.

En matière d'ETP, il manque encore quelques données à compléter sur les temps d'intervention des salariés de la ligue.

Des partenariats avec le CREPS, le CFA de Clermont-Ferrand et l'UFR STAPS de Lyon et Clermont-Ferrand sont en place.

Certaines formations sont éligibles au CPF.

Alain Ripert précise qu'il est important de faire apparaître l'ensemble des ressources intervenant ou devant intervenir, aussi bien en interne à la ligue qu'en externe, afin d'avoir un prévisionnel le plus précis possible et pouvoir réajuster les tarifs des différentes formations.

La CVThèque, dans le cadre de l'ITFE, est en cours d'évolution.

Le prévisionnel des interventions à venir est plus facile à organiser avec les outils mis en place.

L'évolution de l'ITFE dans les mois à venir est présentée par Benoît Larue à partir des points forts que sont notre bassin d'intervenants conséquents et une bonne transversalité avec les autres services / commissions (exemple : interventions sur les pôles PPF après l'impossibilité de faire certaines actions durant la pandémie). Nos points faibles (procédures financières, procédures QUALIOPI, ...) doivent être améliorés.

Malgré une anticipation sur la saison concernant les périodes d'intervention, des changements de dernière minute remettent en cause cette organisation (exemple : changement des dates d'interventions).

Points d'attention :

- nos partenariats, comme le CREPS
- le suivi post-apprentissage avec la pérennisation des emplois : quel accompagnement ?
- la FFHB a lancé une analyse de la mise en place du pôle apprentissage et il est possible que dans une douzaine de mois, nous soyons obligés de réguler certains points

Le service ITFE, avec la restructuration des PPF, voit d'un bon œil la possible création de 2 emplois qui pourraient être aussi sur des actions de coordination de l'ITFE.

Autre paramètre à prendre en compte : les aides sur l'apprentissage continuent jusqu'en juin 2022. Se pose la question de la mise en place des futures formations professionnelles qui démarreront en septembre afin de garantir les aides aux clubs ; ces changements pourraient remettre en cause le nombre de stagiaires. La mise en place de ces formations demandera des coordinateurs supplémentaires.

Le fort partenariat avec le CFA de Clermont-Ferrand est d'une grande aide. Ils ont pu récupérer des aides européennes, notamment sur la partie digitalisation des formations. Cette action va permettre de réaliser des vidéos pour la formation ou d'autres points (studio mobile).

Une aide sous forme d'audit, afin d'améliorer le fonctionnement de l'ITFE, serait intéressante à mettre en place.

Alain Ripert précise que si le développement et donc les emplois sont importants, leur pérennisation l'est également. Nous devons identifier les besoins humains (en interne ou en externe) et les nouvelles ressources financières possibles en revoyant les tarifs des formations. Une ébauche des besoins est en cours de construction et sera présentée lors d'un prochain BD. Franck Cadei précise que malgré l'alerte du service financier, notre pôle de ressources humaines est à saturation.

La projection de ses emplois pourrait prendre en compte les besoins des stages d'été.

## Site de Clermont-Ferrand

Une étude est en cours concernant le rapprochement de l'établissement de Clermont-Ferrand et le comité 63. Alain Ripert et Patrick Péan ont échangé sur ce point.

Le principe est d'avoir un accord de principe du BD, d'étudier les impacts, et, si tous les critères sont remplis, de le soumettre au prochain Conseil d'Administration.

Ce projet est avant tout humain : les salariés des deux structures sont un peu isolés.

Afin d'avoir une situation équitable sur le territoire, le comité 69 et l'établissement de Bron étant déjà sur les mêmes sites, l'étude du rapprochement de Clermont-Ferrand, incite à faire une proposition similaire au comité 38 et l'établissement de Montbonnot.

Le rapprochement des sites de Clermont-Ferrand (hébergement sur l'établissement de la ligue), nécessite une autorisation du bailleur (rien n'est précisé sur le bail actuel). Il faut réfléchir à une préparation d'installation des différents collaborateurs à partir des plans des locaux, ainsi qu'à la mise en place d'une convention.

La répartition serait faite au prorata du nombre de salariés dans chaque structure. En cas de besoin de salles pour des réunions spécifiques et devant accueillir un nombre important de personnes, il y aurait toujours des solutions avec le CDOS.

Un échange a eu lieu avec les salariés des deux structures : ils sont favorables à ce rapprochement.

Alain Ripert précise qu'une attention particulière doit être apportée aux comités qui ne sont pas concernés par un rapprochement vers un établissement de la ligue ; ces proximités permettent d'établir un lien particulier entre ligue et comité, même si la configuration entre Bron et le CD 69 est différente.

Valérie Corduri-Daviet indique que l'idée est bonne en terme humain et en terme financier : elle va dans le sens du projet 2020-2024 présenté par Alain Ripert.

Le coût des locaux serait plus élevé pour le CD63, mais l'évolution du budget a été validée par le BD du comité.

→ projet validé par le BD

Un courrier doit être fait au bailleur afin d'obtenir sa validation.

## Autres points

- Télétravail : pour donner suite aux dernières annonces, la procédure de deux jours par semaine est remise en place à partir de la semaine prochaine, soit le 7 février 2022.
- AG Ligue : tous les devis ne sont pas arrivés à ce jour
- Elections d'un binôme à la FFHB : Valérie Corduri-Daviet et Hervé Kerneis, est le binôme validé lors de l'AG ligue. Alain Ripert doit confirmer à Georges Potard notre position. Nous n'étions pas représentés jusqu'à présent car Valérie Corduri-Daviet était sur la liste des élections fédérales, et, en matière d'éthique, elle ne souhaitait pas être présente. La situation ayant évolué, la question ne se pose plus.
- 7 février 2022 : réunion fédérale afin d'étudier les vœux : la réunion sur le CTI est décalée au 8 février 2022 (BD, présidents des comités et salariés porteurs des projets).
- L'axe pôle social / CTI génère un certain nombre de réunions afin de finaliser cet axe.
- ANS : la campagne va bientôt démarrer. Après le retrait de Gilles Messonier, un nouveau référent doit être nommé. Il est proposé au Bureau Directeur qu'Eliane Harent reprenne ce rôle.
  - ➔ validé par le BD
- Service financier : une aide ponctuelle est demandée afin de soulager les actions à faire, sachant que Françoise Stoffer a pris en charge une partie de la facturation. Des contacts ont été pris avec des maisons d'intérim et nous sommes toujours à la recherche du remplacement de Farida Abes qui est montée en charge sur la partie facturation, ce qui met en difficulté le service. Le poste recherché est essentiellement sur du secrétariat et de la comptabilité (« basique »). Nous sommes en concurrence avec les entreprises de placement.
- Chauffage à Montbonnot : un second devis est arrivé. Le coût est d'environ 7 700 €. Les travaux vont être lancés

Prochain point du CTI : samedi 12 mars, en présentiel afin de finaliser le dossier

Fin de la réunion à 21h40

*Eliane HARENT, Secrétaire Générale*



*Alain RIPERT, Président*



Performer sportivement

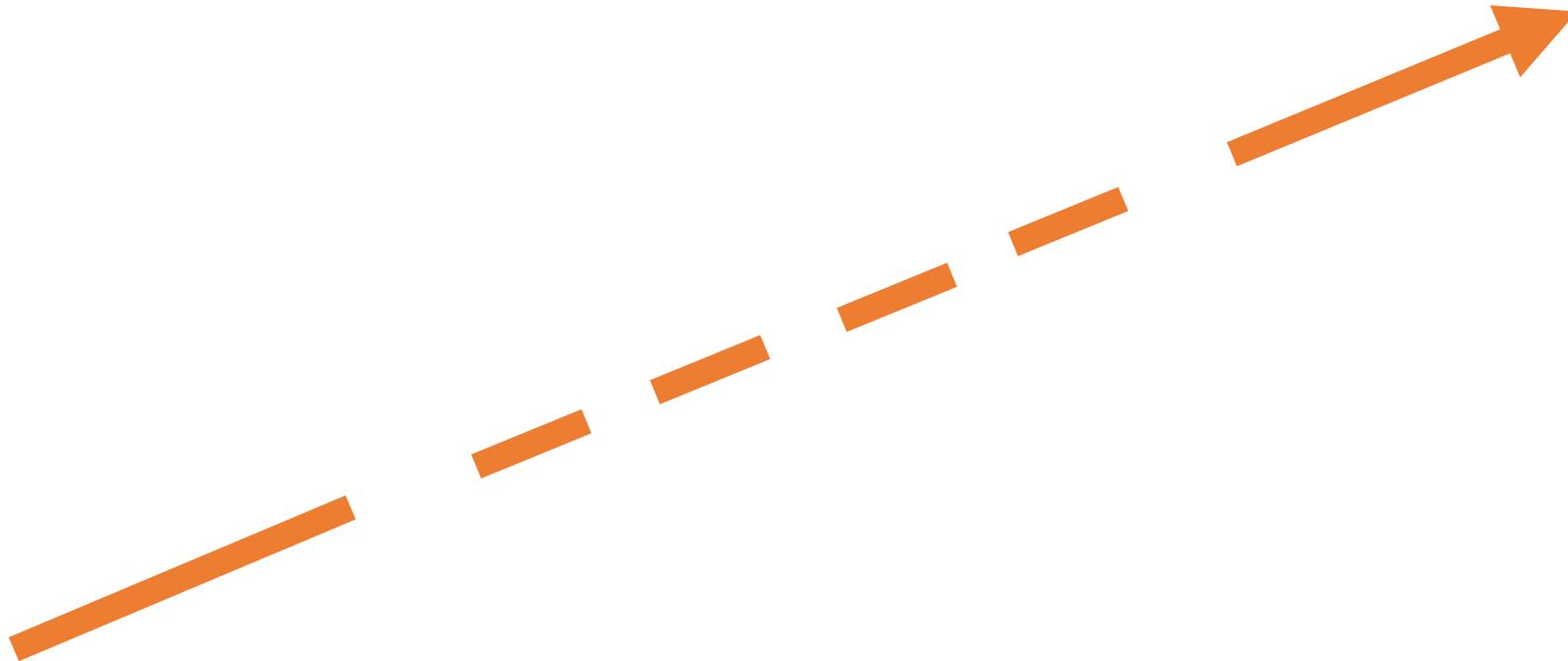
# Contrat Territorial Individualisé

**Partie PPF**  
**Arbitrage**



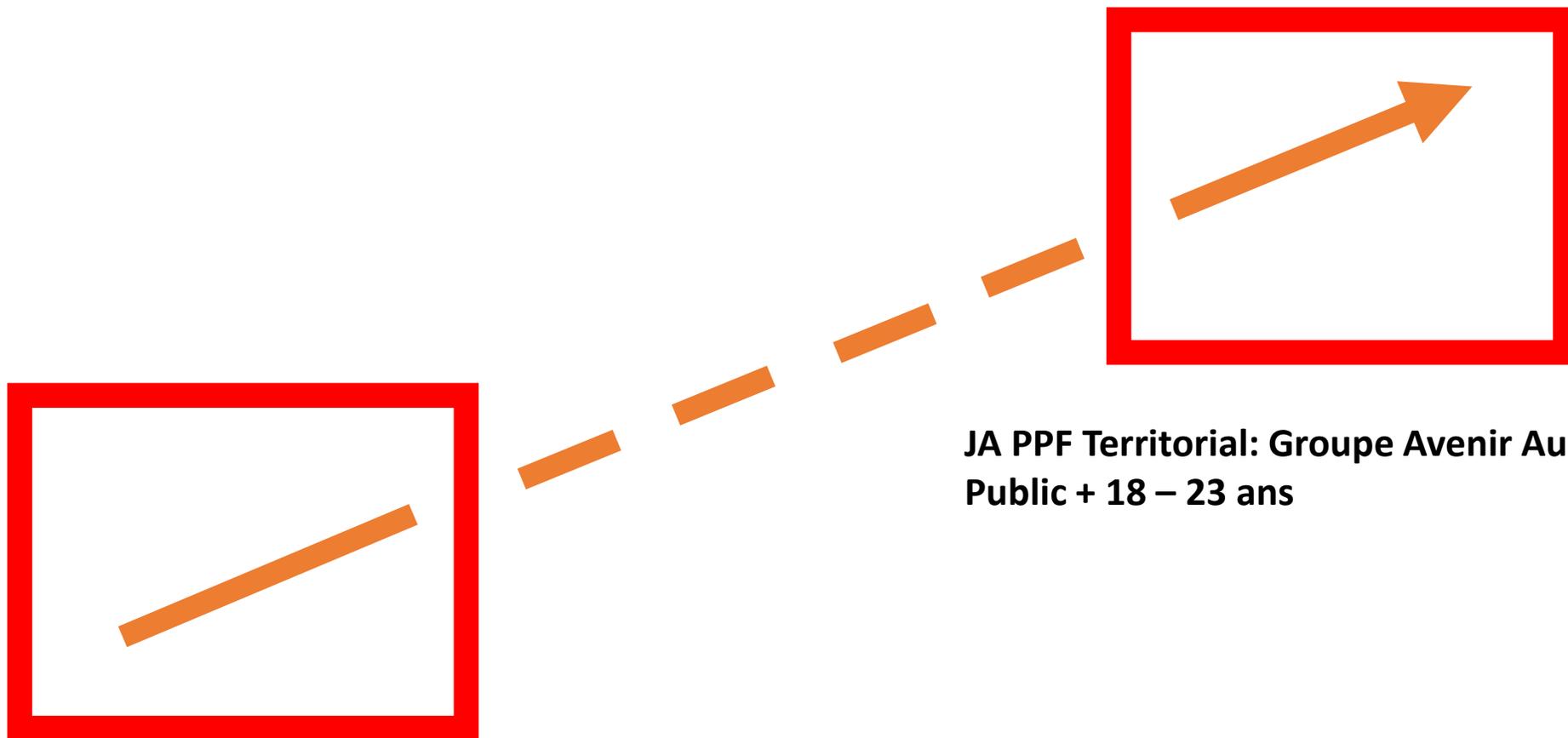
# Proposition projet PPF

**Un projet à construire sur 4 ans en établissant des points stratégiques: 2021-2025**



# Performer sportivement

Un projet à construire sur 4 ans en établissant des points stratégiques: 2021 -2022

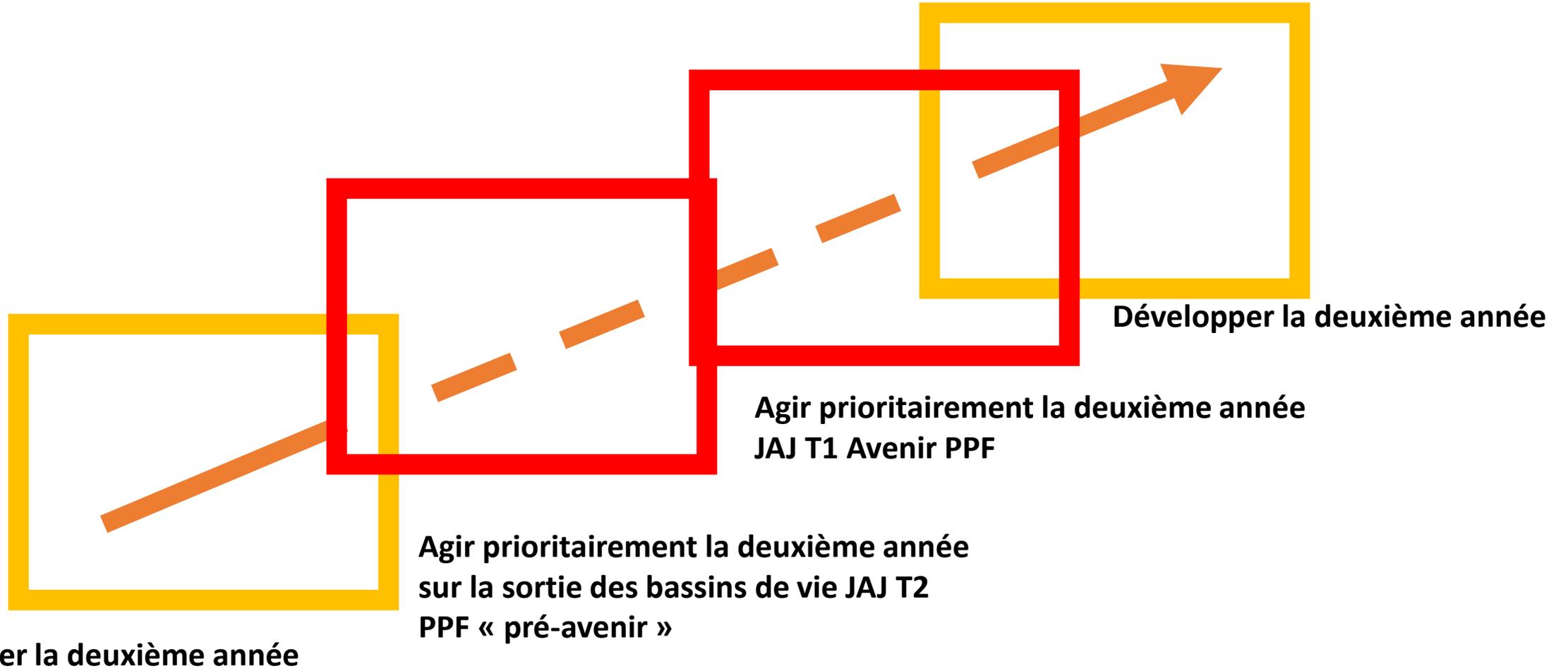


**JA PPF Territorial: Groupe Avenir Aura – JA T1N  
Public + 18 – 23 ans**

**Les bassins de vie, les Ecoles Arbitrages  
Détecter-Sélectionner meilleur JAJ T3 :  
Groupe PPF JAJ → Initiale ICR (1-2-3)**

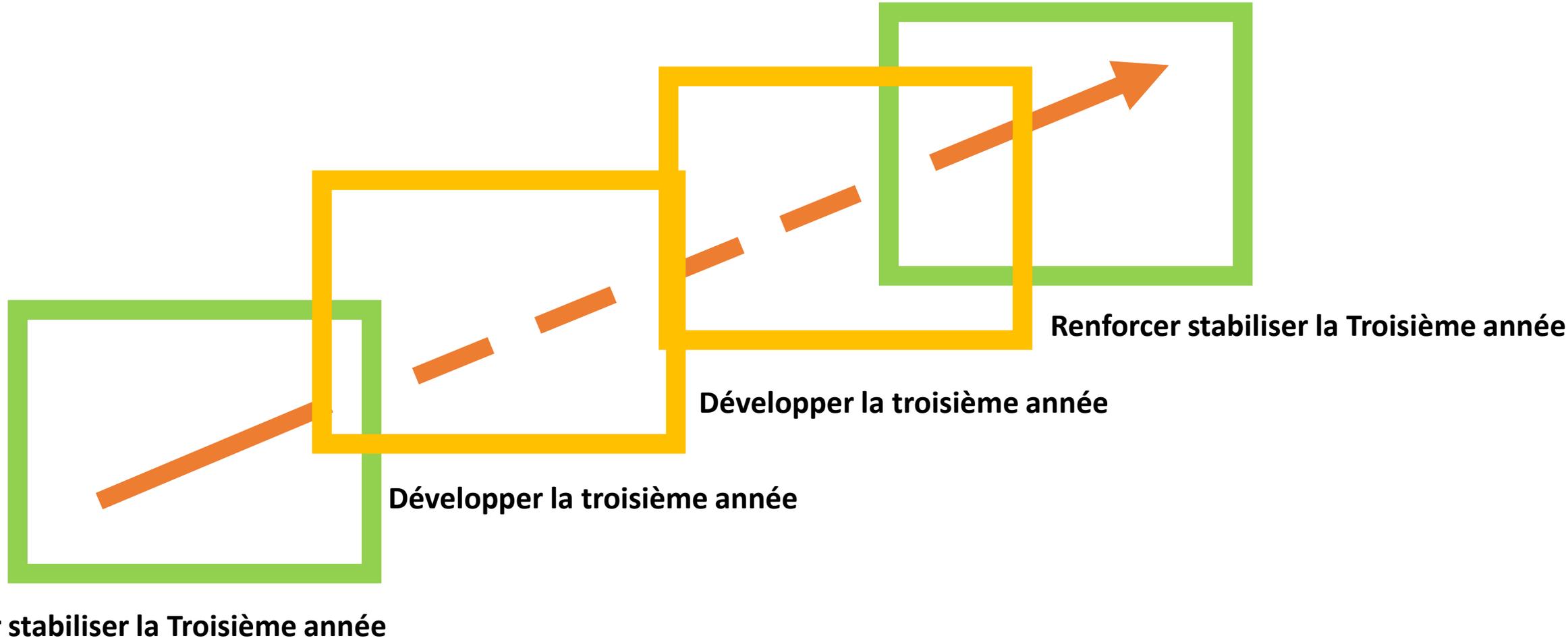
# Proposition projet PPF

Un projet à construire sur 4 ans en établissant des points stratégiques: 2022



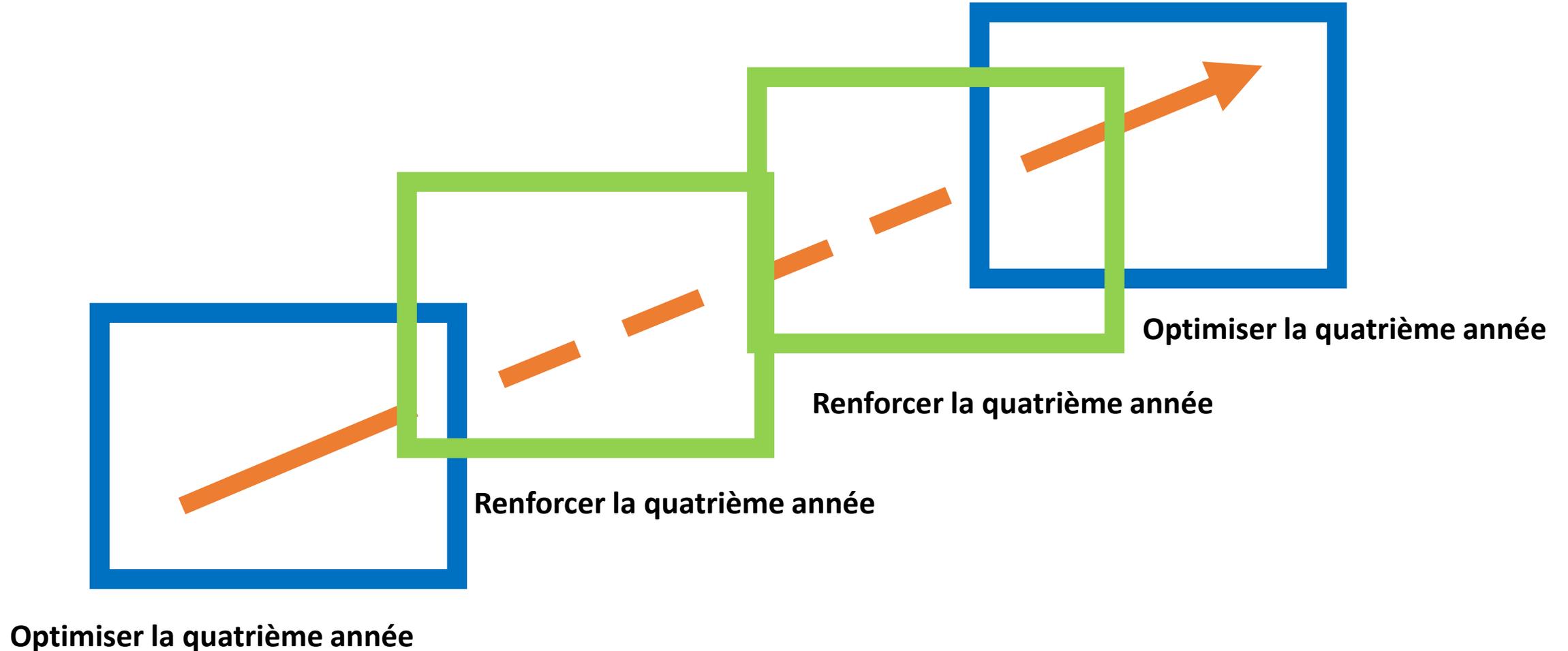
# Proposition projet PPF

Un projet à construire sur 4 ans en établissant des points stratégiques: 2022-2023



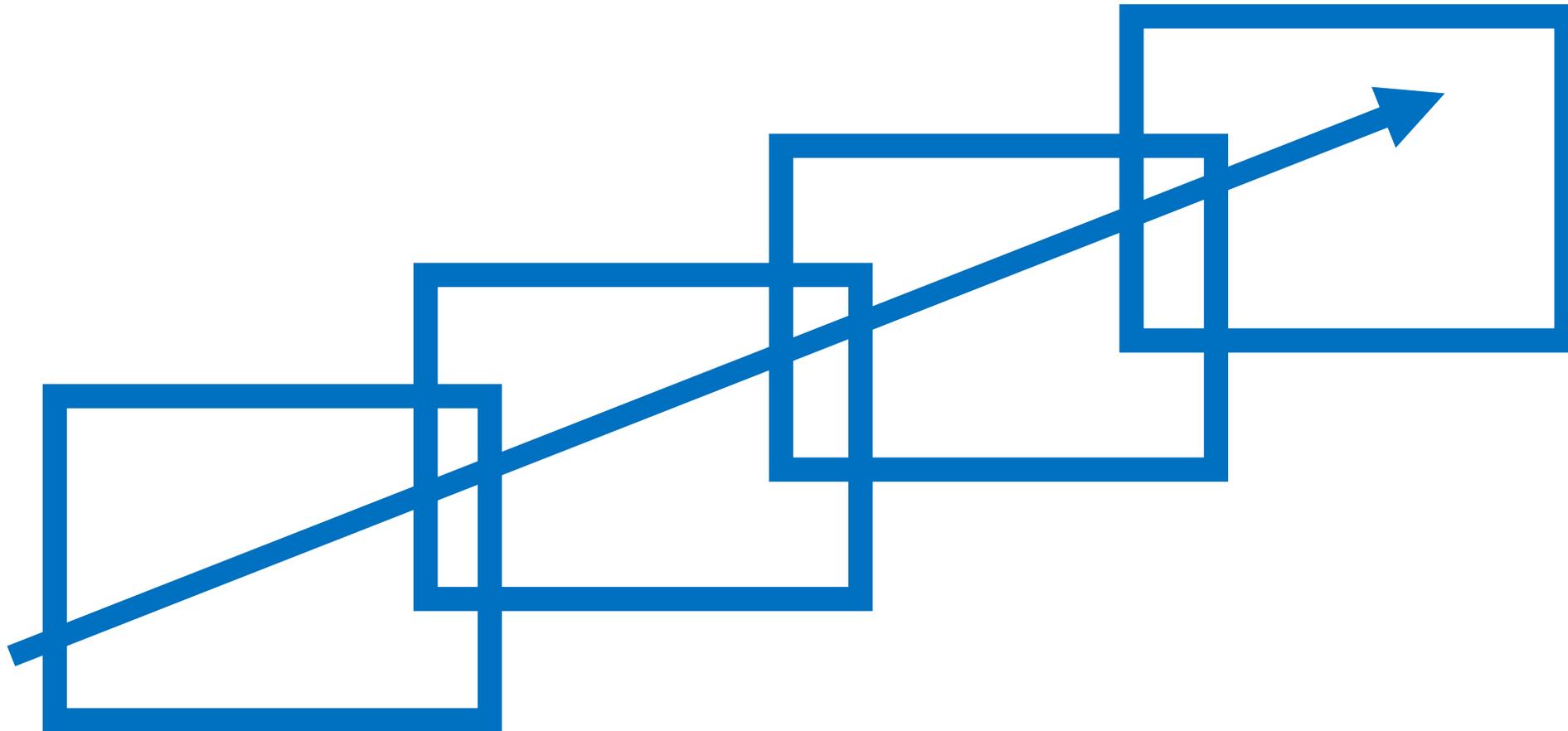
# Proposition projet PPF

Un projet à construire sur 4 ans en établissant des points stratégiques: 2023-2024



# Proposition projet PPF

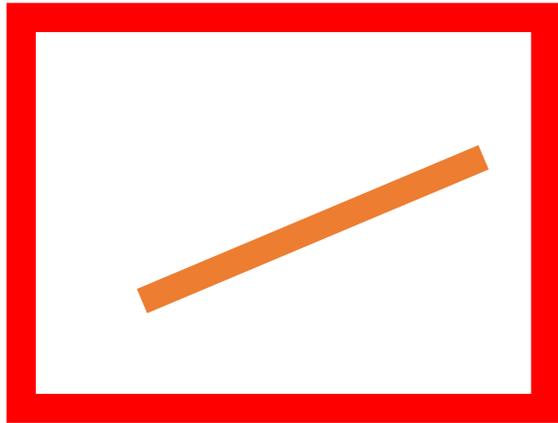
Un projet à construire sur 4 ans en établissant des points stratégiques: 2024-2025



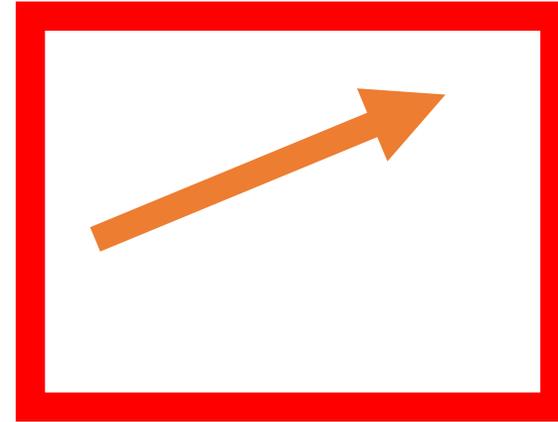
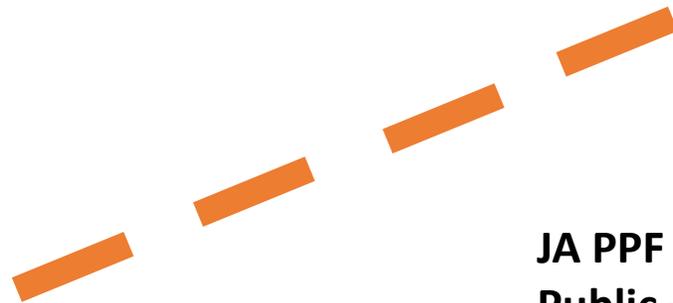
Fin de l'Olympiade  
Optimisation du  
parcours

# Performer sportivement

Un projet à construire sur 4 ans en établissant des points stratégiques: 2021 -2022



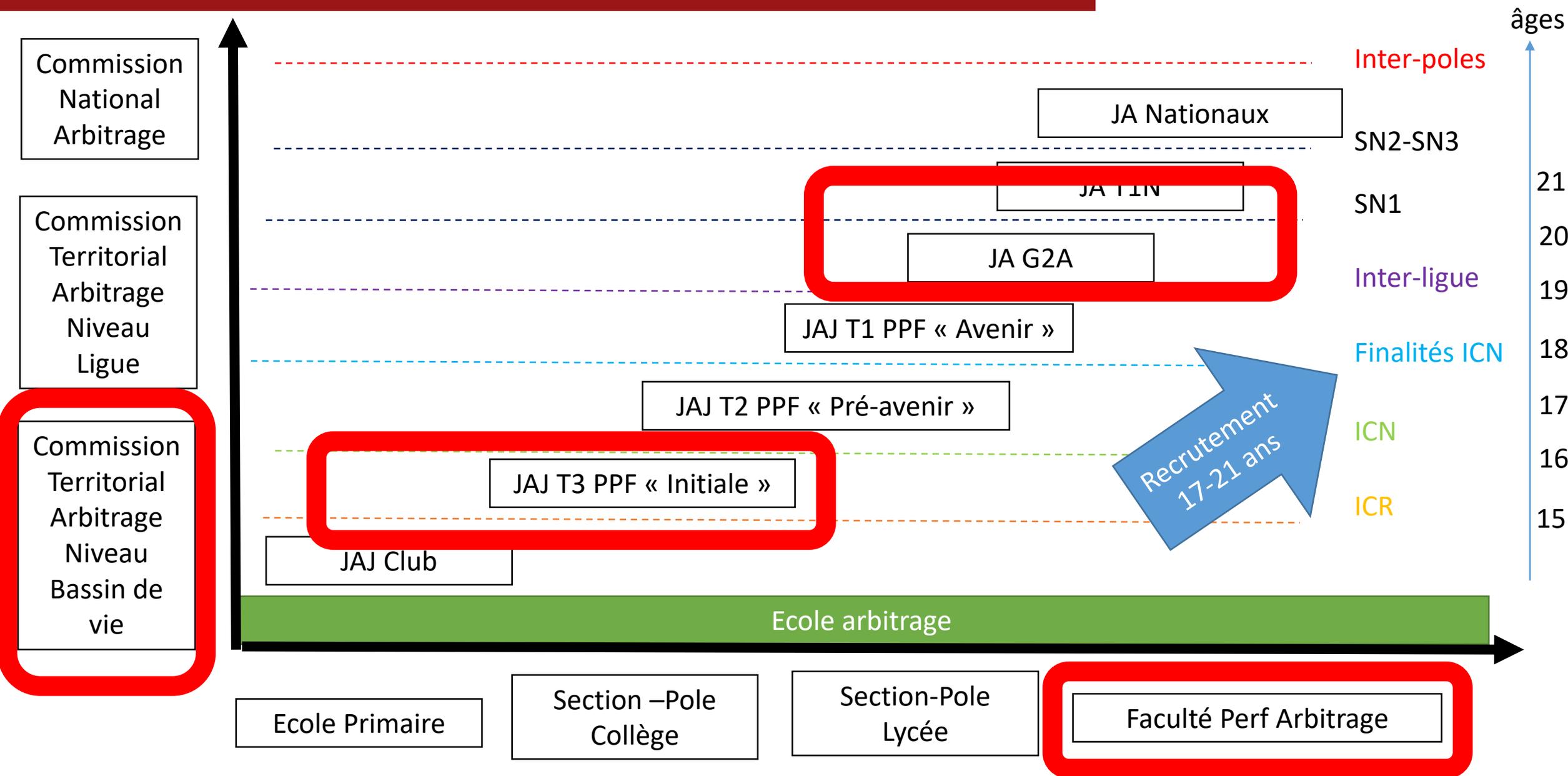
Les bassins de vie, les Ecoles Arbitrages  
Détecter-Sélectionner meilleur JAJ T3 :  
Groupe PPF JAJ → Initiale ICR (1-2-3)



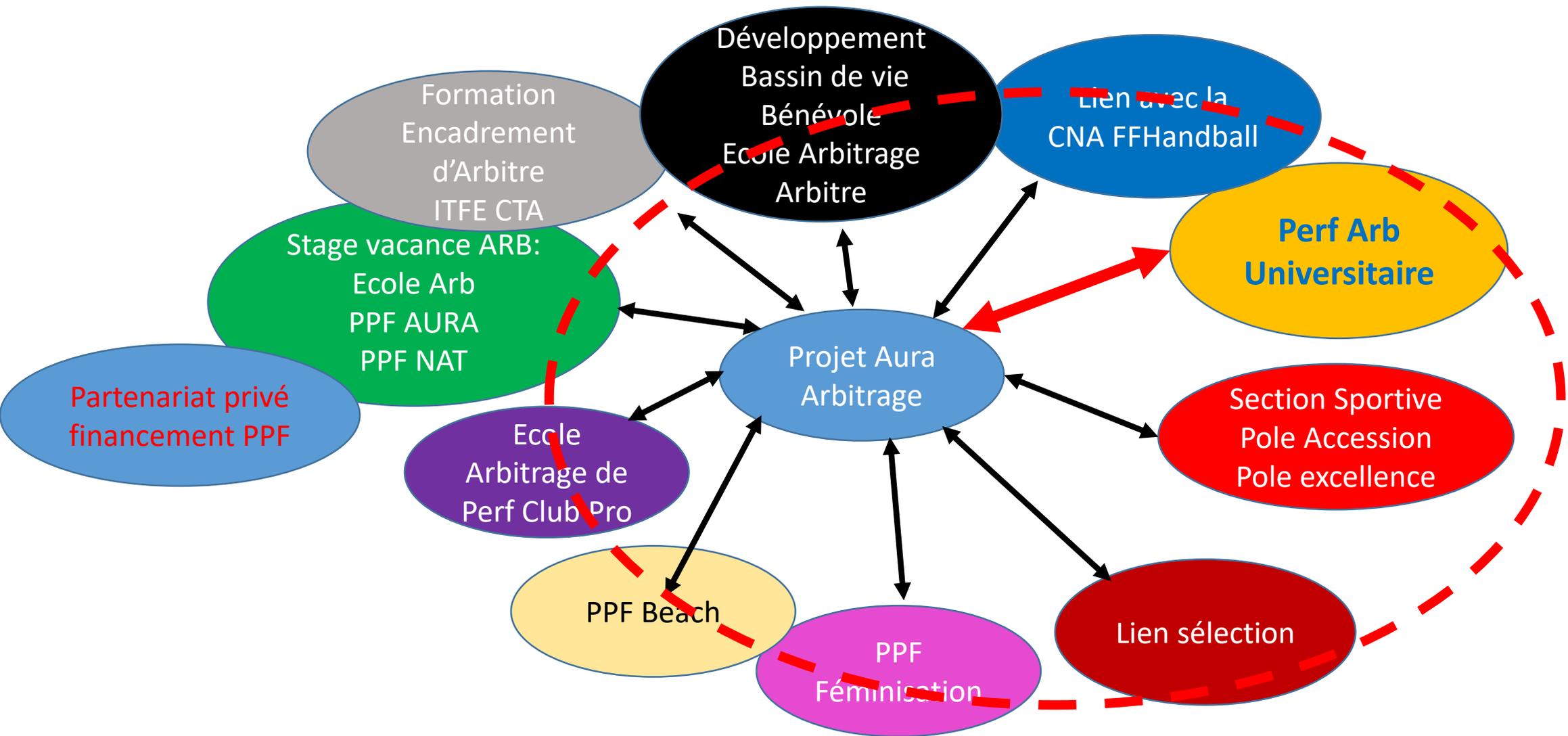
JA PPF Territorial: Groupe Avenir Aura – JA T1N  
Public + 18

Perf-Arbitrage de Clermont-Ferrand  
Recrutement 17 → 21 ans, JAJ ou JA PPF

# Performement sportivement



# Domaine de développement Arbitrage



## Développement du partenariat avec les universités

**1) Faciliter la prise de licence par le domaine arbitrage**

**Etudiant FFSU vers les clubs (accord FFSU LIGUE)**

**Arbitre Universitaire → Arbitre club (JAJ T3 ou JA T3) aider les clubs des bassins de vie arbitrage.**

**2) Faciliter la formation des arbitres dans les universités (JA T3 vers JA T2), formation arbitre Ligue.**

**3) Faciliter la formation de nos meilleurs arbitres, avec formation adaptée (JA PPF)**

## Développement du partenariat avec les universités

**1) Toucher un public de pratiquant FFSU en Handball issu des différentes filières (pas que les STAPS)**

→ **Formation arbitrage FFSU**

→ **Option découverte (Unité Enseignement comptant pour leur note de semestre)**

**Grade JAJ T3-JA T3**

**2) Former les étudiants STAPS en perfectionnant la partie arbitrage**

**Grade JA T2**

**3) Perfectionner les étudiants du Perf-Arbitrage**

**JA PPF Groupe G2A et +**

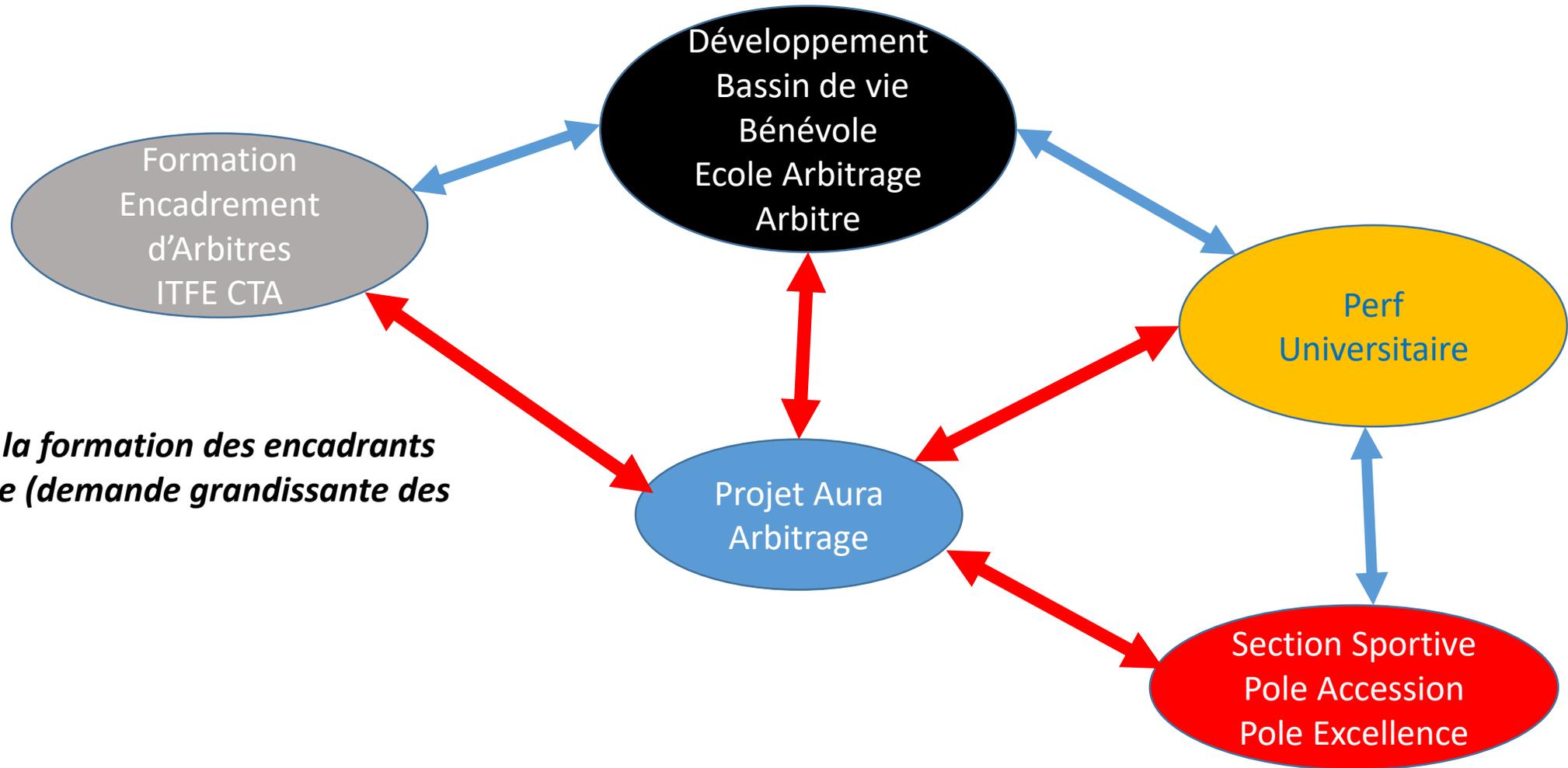
# **Performer sportivement**

## **Recrutement en amont du Perf-Arbitrage (section sportive, pôle accession, pôle excellence)**

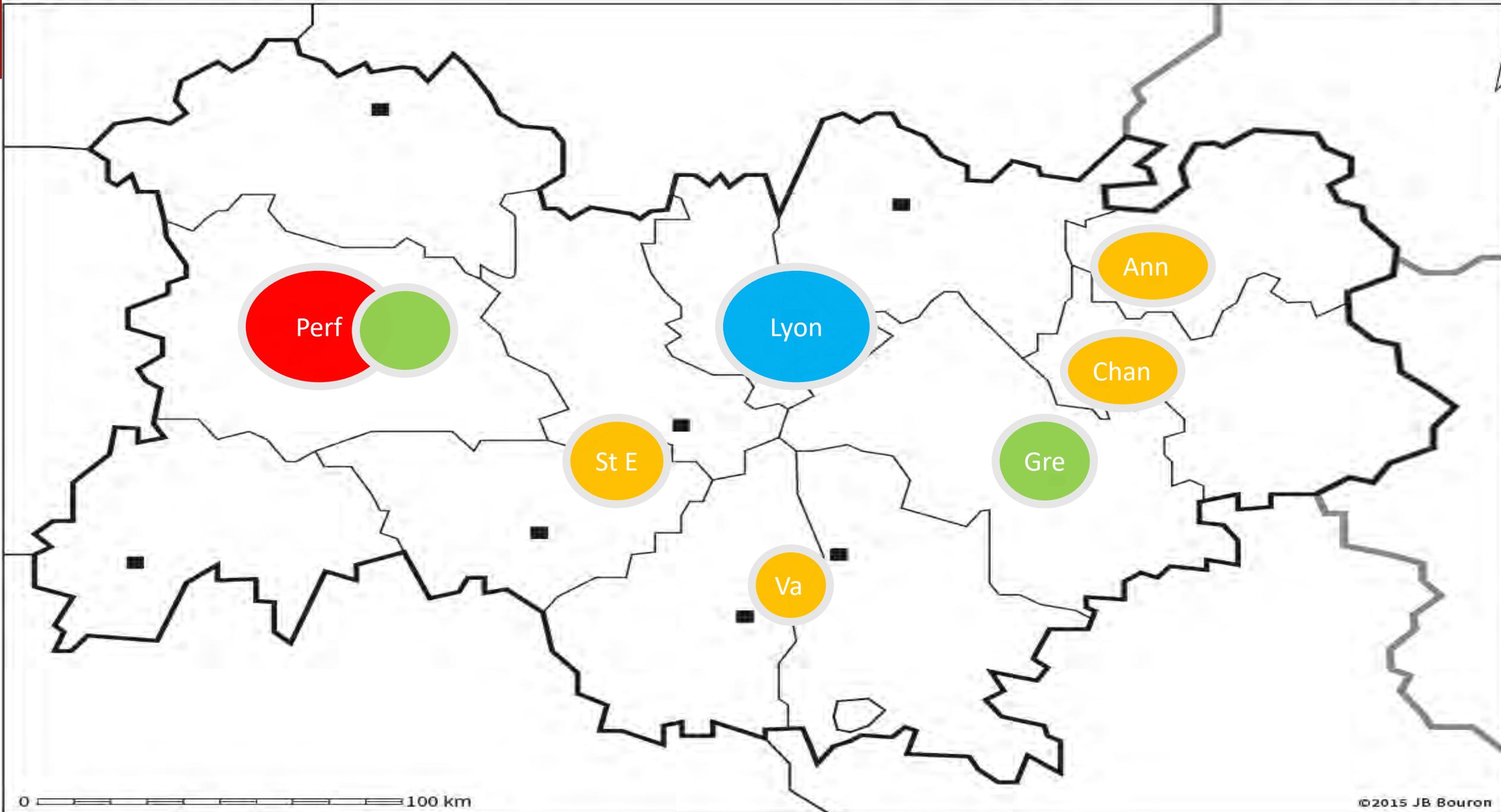
**Cela concerne les 17–21 ans pour la saison prochaine.**

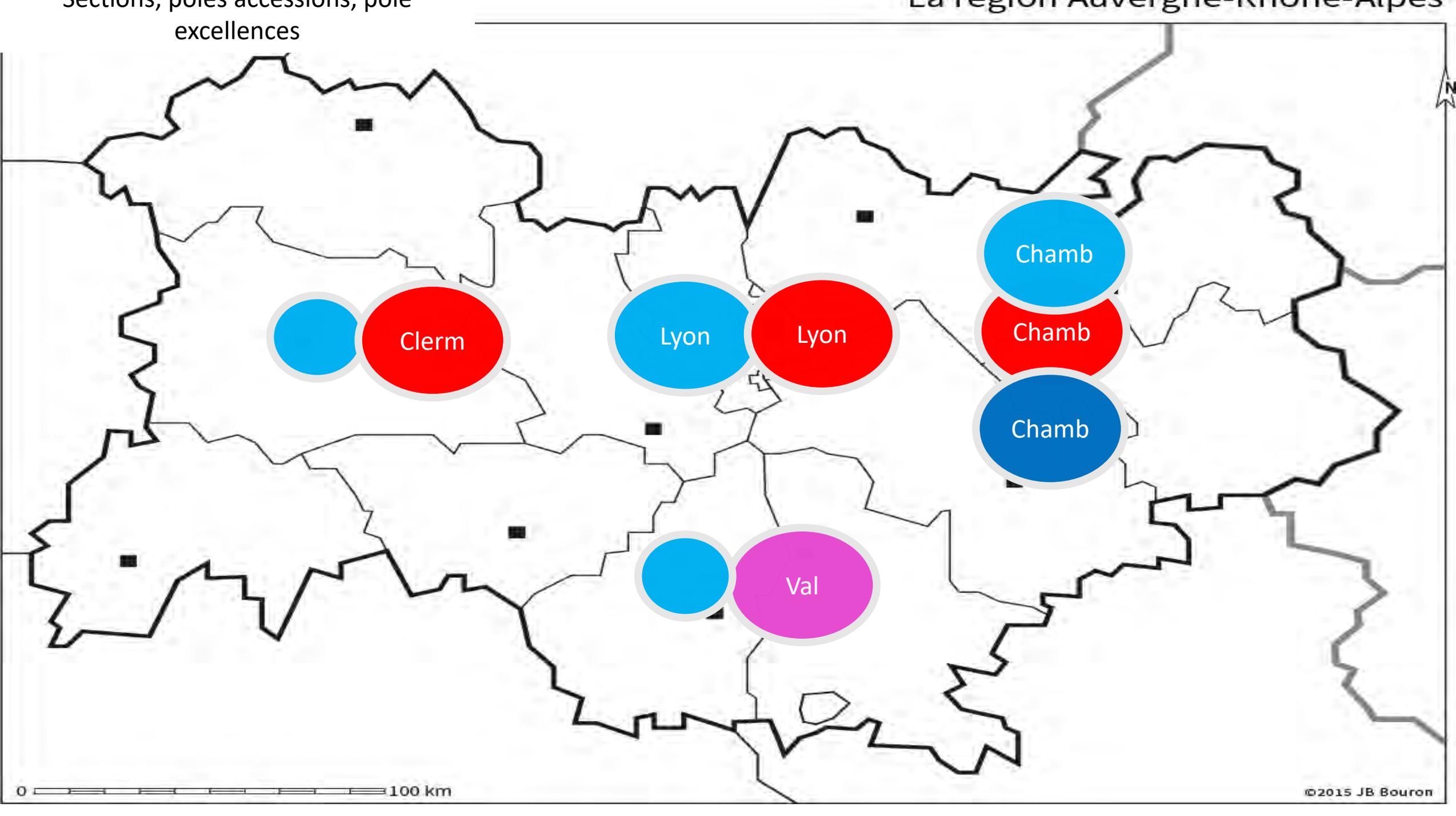
**Pour les années suivantes, les JAJ PPF qui pourraient être issus des années Lycée → JAJ sortant des ICR et ICN de 2021-2022**

# Domaine de développement sur PPF Arbitrage



*Faciliter la formation des encadrants arbitrage (demande grandissante des clubs)*





# Performer sportivement

## Coût financier individuel pour la CTA, hors volet universitaire

Saison 2021-2022		
Formation arbitrage handball	12h – formateur MAD , environ	240 €
Accompagnement arbitres	2,5 h par mois par arbitres	
	4 arbitres – 10 mois - MAD	2 000 €
Saison 2022-2023		
Formation arbitrage handball	12h – formateur MAD, environ	240 €
Accompagnement arbitres	2,5 h par mois par arbitres	
	6 arbitres – 10 mois - MAD	3 000 €
	12 arbitres – 10 mois- MAD	6 000 €

# Proposer une offre de formation pour ...

améliorer la  
qualité de  
l'encadrement  
des pratiques de  
handball



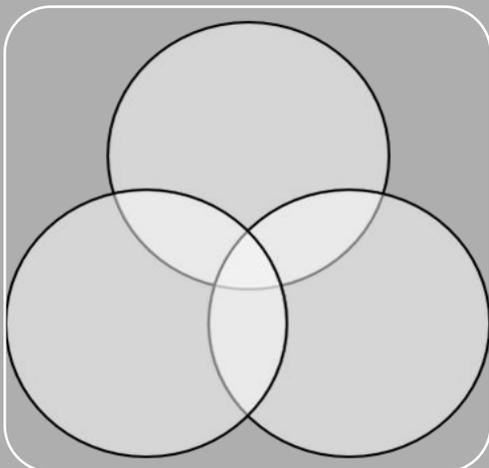
professionnaliser  
les activités des  
clubs



structurer leur  
vie associative

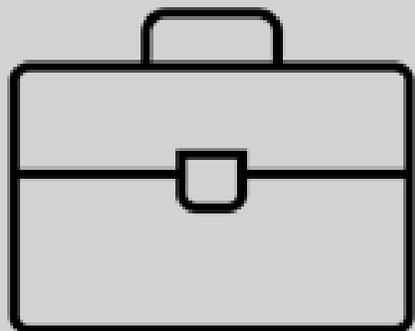


## 4 secteurs



- L'entraînement et l'animation
- L'arbitrage
- La formation
- La gestion associative

## 6 métiers

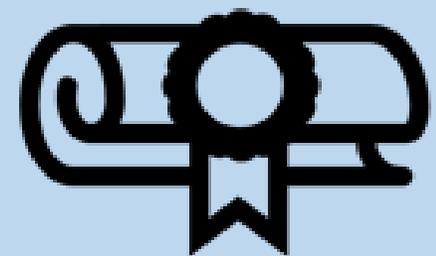


- Animateur de pratiques éducatives et sociales
- Entraîneur territorial
- Animateur de formation
- Arbitres
- Encadrant de l'arbitrage et des compétitions
- Entraîneur national et gestionnaire de structure semi professionnel



## Actions de formation

- 18 pour des entraîneurs et des dirigeants
- 10 pour des arbitres et des encadrants de l'arbitrage
- 1 pour les formateurs
- 5 pour des salariés en poste (techniciens de club - FPC)



## Titres à finalité professionnel

- 1 Educateur de handball (Titre IV – niveau bac)
- 1 Entraîneur de handball (Titre V – niveau bac+2)

# Missions



## Pédagogique

- Coordination
- Orientation
- Evaluation
- Intervention



## Administratif

- Information
- Inscription
- Convocation
- Facturation
- Suivi satisfaction évaluation
- Attestation



# Formation professionnelle

Titres	Promo 1   Nov 2020 – Dec 2021 (13 mois)	Abandon	Réussite	Redoublants
TFP4	<b>24</b> = 16 apprentis + 8 non-apprentis	6	15	0
TFP5	<b>17</b> = 12 apprentis + 5 non-apprentis	0	8 (+2 à venir)	3

Titres	Promo 2   Nov 2021 – Mars 2023 (16 mois)
TFP4	<b>20</b> = 19 apprentis + 1 non-apprentis
TFP5	<b>16</b> = 8 apprentis + 8 non-apprentis



# Formation professionnelle

Taches effectuées		Moyens
Coordination des 2 TFP		2 coordonnateurs pédagogiques Benoit, Pierre-Yves
Chaque TFP = 536 heures de formation sur 100 temps de formation dont 50 temps en présentiels		5 formateurs (Benoit, Pierre-Yves, Bruno, Boris, Jérémy) + 50 intervenants extérieurs (déjà 700 heures depuis juillet 2021)
Chaque TFP = 175 heures formation à distance		
Certification des 38 candidats répartis sur les 15 épreuves des 15 certificats		450 jurys



# Formation professionnelle

## Taches effectuées

Promotion – recrutement des apprenants – demande des clubs

Gestion des dossiers d'inscriptions d'environ 40 apprenants aux 2 TFP

Envoie des convocations aux tests de sélection des 40 apprenants

Gestion financière (Envoi et réception devis – envoi facture et suivi paiement – envoi de convention de formation)

Envoi et traitement des questionnaires d'entrée et fin de formation

Gestion des assiduités des apprenants

Gestion des intervenants extérieurs (MAD, Convention de sous-traitance, devis autoentrepreneur - factures)

## Moyens



CFA, Philippe (85%), Rachel (75%)  
+ Benoit et Pierre-Yves



# Formation professionnelle

## Exemple d'une semaine de TFP 4 en parcours continu

### Exemple de la promotion 2021-2023



#### **3 jours:**

Lundi 10 au mercredi 12 janvier 2022



#### **2 sites:**

CDOS 63 à Clermont Ferrand  
CDOS73 à Chambéry



#### **10 personnes :**

-> 1 coordo + 1 assistante de formation + 5 formateurs + 3 intervenants  
-> 4 salariés Ligue + 6 extérieurs



#### **113,5h de travail**

70h face à face pédagogique dispensés  
par les formateurs  
12h préparation pour les formateurs  
7h de coordination pédagogique  
3,5h de suivi administratif



21 h de formation / stagiaire  
Coût moyen apprenti 15€/h  
**5670€ de recettes**



# Parcours modulaires

400 stagiaires en 2020/2021, 643 en 2021/2022

97 candidats aux certifications (76,2% réussite)

Taches effectués		Moyens
Coordination des 35 actions de formation (hors TFP)		5 coordonnateurs pédagogiques Benoit, Pierre-Yves, Bruno, Boris, Jérémy et Liam et 20 prestataires extérieurs (865 heures depuis juillet 2021)
Dispense des 850 heures de formation sur 200 journées en présentiels		
Suivi des 14 000 heures formation à distance des 1 000 apprenants		
Certification des 97 candidats répartis sur 7 épreuves des 7 certificats		200 jurys



# Parcours modulaires

400 stagiaires en 2020/2021, 643 en 2021/2022

97 candidats aux certifications (76,2% réussite)

## Taches effectuées

Promotion – recrutement des apprenants – demande des clubs

Gestion des inscriptions des x apprenants aux x sessions

Envoie des convocations des x apprenants aux x temps (séquence) de formation

Gestion financière (Envoi et réception devis – envoi facture et suivi paiement – envoi de convention de formation)

Paramétrage des actions de formation (programme, dates, lieux, intervenants)

Envoi et traitement des questionnaires d'entrée et fin de formation

Gestion des assiduités des apprenants

Gestion des intervenants extérieurs (MAD, Convention de sous-traitance, devis autoentrepreneur - factures)

## Moyens



Philippe (85%), Merryl (50%), Rachel (75%), Benjamin (10%)

## L'ITFE Auvergne Rhône Alpes, c'est qui ?

Salariés de la Ligue  
4,15 ETP  
6 640 heures

PYB 0,45 ETP  
Benoit 0,96 ETP  
Philippe 0,75 ETP  
Jérémy R 0,3 ETP  
Fanny 0,2 ETP  
Bruno 0,37 ETP  
Boris 0,28 ETP  
Clément 0,1 ETP  
Rachel 0,75 ETP

Isabelle CHASSON  
Isabelle PIOS  
CTS



## Nos Forces

- Bassins Emploi AURA
- Collaborations inter services
- Maillage territorial des RH

## Les Opportunités

- Création de 2 emplois mutualisés avec le PPF
- Aides à l'apprentissage prolongées
- Pôle Innovation CFA : Studio Vidéo



## Nos Faiblesses

- Accompagnement en sortie de formation
- Procédures administratives chronophages
- Anticipation des périodes « rouges » avec nos RH

## Les Menaces

- Relations aux partenaires: CFA ADASA, CREPS AURA
- Pérennisation des emplois
- Renouvellement des TFP